

HORAIRE DE L'ÉCOLE



Entrée des élèves	7 h 55
1^{re} période (80 minutes)	8 h 00 à 9 h 20
Récréation (20 minutes)	9 h 20 à 9 h 40
2^e période (80 minutes)	9 h 40 à 11 h 00
Dîner	11 h 00 à 12 h 25
Entrée des élèves	12 h 25
3^e période (80 minutes)	12 h 30 à 13 h 50
Récréation (20 minutes)	13 h 50 à 14 h 10
4^e période (60 minutes)	14 h 10 à 15 h 10

ABSENCES

Veillez nous informer de l'absence de votre enfant par téléphone dans les meilleurs délais au numéro 418-385-2133, poste 2.

ARRIVÉE À L'ÉCOLE

La surveillance sur la cour débute à **7 h 55** le matin, et à **12 h 25** le midi. Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons de respecter ces heures d'arrivée.

Pour la formulation d'une plainte en regard d'un service que l'élève a reçu ou aurait dû recevoir, vous pouvez consulter le règlement sur le site de la Commission scolaire René-Lévesque en suivant en suivant le lien suivant :

http://www.csrl.qc.ca/csrl/traitement/documents/depliant_proteteur_eleve_2016-08-19.pdf

Aide-mémoire (étapes) :

http://www.csrl.qc.ca/parents/documents/aide-memoire_plaintes_2018-02-28.pdf

Benoît Lamarche, protecteur de l'élève (418) 392-3221
Secrétaire général (418) 534-3003, poste 6008